

Le règlement

Horaires d'accueil

- Accueil du matin : 7h30-9h00
Un petit déjeuner est proposé aux enfants arrivant entre 7h30 et 18h30
- Accueil du soir : 17h-18h30
(pour des raisons de sécurité : toute personne majeure et étant autorisée venant récupérer l'enfant le soir doit être munie d'une pièce d'identité)

Merci de nous transmettre une autorisation si une personne autre que les responsables légaux est autorisée à venir les récupérer.

En aucun cas nous ne laisserons partir un enfant seul ou avec une personne non autorisée.

L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans (ayant 3 ans révolus ou étant scolarisé) ou inscrits à l'école à la rentrée de septembre, dans ce cas, merci de fournir une attestation d'inscription à l'école.

Annulation :

- En cas d'annulation à moins d'une semaine du début du séjour, l'inscription n'est pas remboursée.
- En cas d'absence de plus de deux jours consécutifs, ils seront remboursés sous présentation d'un certificat médical.

Le fonctionnement

La journée type

Ci-dessous l'exemple d'une journée type afin que vous puissiez imaginer la journée d'un enfant au centre de loisirs. Elle peut être modifiée et adaptée en fonction de la météo, des besoins et de l'envie des enfants)

7h30-9h	Accueil échelonné des enfants : jeux calmes et petit-déjeuné
9h-9h30	Présentation de la journée ; discussion autour des envies des enfants ...
9h30-12h	Animations, activités, grands jeux ...
12h-13h	Repas
13h-13h30	Temps informel (temps libre surveillé)
13h30-14h15	Temps calme et sieste pour les plus petits
14h15-16h	Activités au choix
16h	Levé des derniers de la sieste
16h15-17h	Goûter et « place à palabres » (discussion avec les envies pour recueillir leurs impressions, envies...)
17h-18h30	Jeux au choix durant l'accueil des familles

Les règles de vie

Les règles de vie sont établies le premier jour avec les enfants. Pour permettre le vivre ensemble, les règles doivent être respectées de tous.

L'équipe se réserve le droit de sanctionner un enfant s'il ne respecte pas ces règles. Ces règles sont expliquées aux enfants. La sanction est en lien avec la « bêtise », elle est expliquée à l'enfant et vous en serez averti le soir même.

Centre de Loisirs

La Donnaz-Triolet



Livret d'information Inscription & Fonctionnement



Contacts

- 👤 Dorine STORY, directrice de la structure
- 🏠 71 route de Savigny - 74270 MINZIER
- ✉ loisirs.triolet@gmail.com
- 🖱 <http://www.fol74.org/le-triolet>
- 📌 La-Donnaz Triolet
- ☎ 06 74 75 92 11

(joignable le mercredi uniquement)



Les inscriptions



Pour inscrire, merci de contacter la directrice par mail. Dès sa validation, vous pourrez ensuite envoyer le dossier complet.

Seuls les dossiers complets pourront être pris en compte. Les places sont limitées et sont en priorité aux enfants de la Communauté de Communes Usses et Rhône.



Documents à fournir pour le dossier d'inscription :

- ☞ La fiche de l'enfant 2019 à compléter à la première inscription de l'année civile (à télécharger sur <http://www.fol74.org/le-triolet>)
- ☞ La fiche d'inscription de la période concernée (à télécharger sur <http://www.fol74.org/le-triolet>)
- ☞ Photocopie du carnet de vaccination (à la première inscription de l'année)
- ☞ Un justificatif du quotient familial de moins de trois mois (si inférieur à 1901)
- ☞ Une photocopie de la notification de la CAF « bons aux vacances » si vous y avez droit
- ☞ Le règlement : par chèque (à l'ordre de « FOL 74 ») ou par espèce (à condition d'avoir l'appoint)



Tarifs



Quotient Familial	3 jours	4 jours	5 jours
0 à 800	45 €	60 €	75 €
801 à 1100	55 €	75 €	90 €
1101 à 1500	75 €	100 €	120 €
1501 à 1900	90 €	120 €	150 €
1901 et +	110 €	140 €	170 €

Le prix comprend : l'encadrement, les activités, un temps fort par semaine, le petit déjeuner, le repas du midi et le goûter

(Renseignez-vous également auprès de vos comités d'entreprise ou des administrations pour des aides éventuelles)

Pour les vacances estivales :

- ☼ A partir de 3 semaines d'inscriptions par famille (fratries) : 10 % de réduction sur l'ensemble des inscriptions.
- ☼ A partir de 4 semaines d'inscriptions par famille (fratries) : 15 % de réduction sur l'ensemble des inscriptions.

Frais d'inscription annuel :

15 € par famille

A régler à la première inscription de l'année civile. Merci de faire le règlement à part du chèque d'inscription par chèque (à l'ordre de « FOL 74 ») ou par espèce (à condition d'avoir l'appoint)

Les informations pratiques

Santé de votre enfant :

Lors de l'inscription, merci de remplir avec attention la « fiche de l'enfant ». Elle est obligatoire et indispensable dans l'intérêt de votre enfant.

Les allergies et régimes particuliers seront respectés et l'ensemble de l'équipe sera vigilant.

Les traitements médicaux seront suivis et administrés par la direction, sous réserve de la présentation de l'ordonnance correspondante. Aucun médicament ne sera donné sans ordonnance.

Si votre enfant se fait mal au centre de loisirs : l'équipe pédagogique peut être amené à effectuer des premiers soins à votre enfant en cas de « bobologie » (égratignure, saignement de nez, coup...). La directrice de la structure est titulaire du PSC1 (brevet des premiers secours). En cas de bobos, vous serez informé le soir même.

En cas d'urgence, l'équipe prendra contact avec les pompiers/Samu

Vêtements et objets de valeur

Merci de prévoir chaque jour de centre de loisirs : un sac à dos avec une gourde, une casquette, de la crème solaire, un K-way ; un doudou, le nécessaire de sieste et un change complet pour les plus petits.

Nous vous conseillons d'habiller vos enfants en fonction de la météo et dans des vêtements où votre enfant se sent à l'aise et n'a pas peur de se salir et des baskets.

Tout objets et vêtements de valeurs sont fortement à éviter.

Merci de noter le nom de votre enfant sur ses affaires. En cas d'affaires perdues, cela est plus facile pour nous de retrouver les propriétaires !